



MAIRIE DE PERREUX

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERREUX

Séance du 4 novembre 2024

| | |
|---|----|
| NOMBRE DE MEMBRES | |
| CONSEILLERS EN EXERCICE | 19 |
| PRESENTS | 15 |
| VOTANTS | 19 |
| QUORUM | 10 |
| DATE DE CONVOCATION | |
| 28 octobre 2024 | |
| DATE D’AFFICHAGE | |
| 1 8 NOV. 2024 | |
| Codification : 3.2 | |
| Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-préfecture de Roanne le 1 5 NOV. 2024 et publication du 1 5 NOV. 2024 | |
| Le Maire, Jean-Yves BOIRE | |
|  | |

L'an deux mille vingt-quatre, le **quatre novembre** le Conseil Municipal, dûment **convoqué le vingt-huit octobre deux mille vingt-quatre** s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Jean-Yves BOIRE, Maire.

Etaient présents : Jean-Yves BOIRE, Fabienne STALARS, Patrick DUCROS, Christine VALADE, Christian LAREURE, Bernard PLACE, Jacky BRAT, André ALEX, Didier DUPIN, Marcel DUMAS, Sylvie RENARD, Katy VAZQUEZ DUDEK, Sylvain GIRARDIN, Roseline TRAMBOUZE et Isabelle ROUVIDAN

Absents excusés avec pouvoir :

Chantal SAVARINO donne pouvoir à Christine VALADE
Patricia PERRET donne pouvoir à Didier DUPIN
Patrick PORNET donne pouvoir à Sylvain GIRARDIN
Lucie ROCH donne pouvoir à Katy VAZQUEZ DUDEK

Secrétaire de séance : Sylvain GIRARDIN

OBJET : 2024-053 : Echange de terrains entre Sograp et la commune de Perreux

Monsieur le Maire explique que dans la continuité de la délibération n°2024-052, suite à la désaffectation et déclassement de ces terrains, il est maintenant possible de procéder à l'échange à titre gratuit des terrains entre Sograp et la commune de Perreux.

Il s'agit de 4 parcelles appartenant à la commune et qui correspondent au tracé d'un ancien ruisseau et d'un ancien chemin rural qui ont disparus depuis plus d'une quarantaine d'années et qui sont aujourd'hui inclus au milieu des parcelles en prairie appartenant à la société Sograp.

Il s'agit des parcelles cadastrées suivantes :

- section B n° 2001 d'une contenance de 1 782 m²
- section B n° 2002 d'une contenance de 282 m²
- section B n° 1992 d'une contenance de 361 m²
- section B n° 1993 d'une contenance de 235 m²
- section B n° 1994 d'une contenance de 740 m²

Contenance cadastrale totale de 3 400 m².

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201709-20241104-2024-053-1-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2024
Publication : 15/11/2024

En contrepartie, les parcelles cadastrées ci-dessous lui appartenant, seront à la propriété de la commune.

- section B n°1972 d'une contenance de 20 m²
- section B n° 1974 d'une contenance de 678 m²
- section B n° 1976 d'une contenance de 307 m²
- section B n° 1977 d'une contenance de 85 m²
- section B n° 1979 de contenance de 192 m²
- section B n° 1980 de contenance de 206 m²
- section B n° 2104 de contenance de 181 m²
- section B n° 2107 de contenance de 54 m²

Contenance cadastrale totale de 1 723 m².

Ces parcelles ont, par ailleurs, remplacé, dans l'usage, le chemin rural. Ces parcelles sont donc nécessaires à la commune pour la création du chemin rural des bords de Loire.

Cet échange est conclu sans soulte. Les frais de notaire seront à la charge de la société Sograp.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- **D'approuver** l'échange des parcelles suivantes :

| Parcelle | Superficie | Propriétaire avant échange | Propriétaire après échange |
|-----------|----------------------|----------------------------|----------------------------|
| B n° 2001 | 1 782 m ² | Commune de Perreux | Sograp |
| B n°2002 | 282 m ² | Commune de Perreux | Sograp |
| B n° 1992 | 361 m ² | Commune de Perreux | Sograp |
| B n° 1993 | 235 m ² | Commune de Perreux | Sograp |
| B n° 1994 | 740 m ² | Commune de Perreux | Sograp |
| B n°1972 | 20 m ² | Sograp | Commune de Perreux |
| B n° 1974 | 678 m ² | Sograp | Commune de Perreux |
| B n° 1976 | 307 m ² | Sograp | Commune de Perreux |
| B n° 1977 | 85 m ² | Sograp | Commune de Perreux |
| B n° 1979 | 192 m ² | Sograp | Commune de Perreux |
| B n° 1980 | 206 m ² | Sograp | Commune de Perreux |
| B n° 2104 | 181 m ² | Sograp | Commune de Perreux |
| B n° 2107 | 54 m ² | Sograp | Commune de Perreux |

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201709-20241104-2024-053-1-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2024
Publication : 15/11/2024

- **De préciser** qu'il s'agit d'un échange à titre gratuit, aucun mouvement financier entre la commune de Perreux et la société Sograp.
- **De préciser** que les frais liés à cette transaction seront à la charge de Sograp.
- **D'autoriser** le Maire ou son représentant à signer l'acte administratif ainsi que tous documents et actes afférents.

Ainsi fait et délibéré,
Ont signé au registre Monsieur le Maire et Le Secrétaire de séance,
Copie certifiée conforme,

A PERREUX, le 14 novembre 2024

Le Maire,

Jean-Yves BOIRE



Le secrétaire de séance

Sylvain GIRARDIN